Faits marquants de l'Arcep en 2024

NEW DEAL MOBILE

1ER FÉVRIER

Six années après le lancement du *New Deal* mobile, l'Arcep fait un point d'étape pour rendre compte de l'amélioration de la couverture mobile des territoires et de la généralisation de la 4G.

ENQUÊTE ANNUELLE «POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE»

21 MARS

L'Arcep publie la 3° édition de son enquête. Pour la 1re fois, elle intègre des données environnementales des fabricants de terminaux et centres de données ainsi que la consommation électrique des box et décodeurs. Les box et décodeurs TV se révèlent très énergivores : leur consommation d'électricité représente 0,7 % de la consommation d'électricité en France en 2022 et est trois fois supérieure à celle des réseaux fixes.

SATISFACTION DES UTILISATEURS

24 AVRIL

Pour évaluer la satisfaction des utilisateurs, l'Arcep présente les résultats de son observatoire annuel de la satisfaction client, et son bilan annuel de la plateforme « J'alerte Arcep ». Cette année encore, la qualité de service des réseaux, et notamment de la fibre optique, est en tête de liste des problèmes signalés.

FERMETURE DU CUIVRE - ENTREPRISES

4 MARS

Quelles sont les conséquences de la fermeture du réseau cuivre pour les professionnels? L'Arcep met en ligne sur son site internet une page dédiée aux questions spécifiques des entreprises.

CARTE INTERACTIVE DES EXPÉRIMENTATIONS 5G

2 AVRIL

L'Arcep met à disposition sur son site internet une carte interactive permettant de visualiser les expérimentations 5G en cours en métropole, les bandes de fréquences utilisées et les cas d'usages testés. L'ensemble des données est disponible en open data.

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE

14 MAI

Chaque année, le Baromètre du numérique mesure à quel point le numérique s'installe toujours plus dans la vie quotidienne des Français : en 2023, la moyenne par foyer est de 10 équipements numériques, utilisés ou non. Cette édition interroge également les utilisateurs sur leurs pratiques pour réduire l'empreinte environnementale du numérique.

RÉFÉRENTIEL GÉNÉRAL DE L'ÉCOCONCEPTION DES SERVICES NUMÉRIQUES

17 MAI

L'Arcep et l'Arcom, en collaboration avec l'ADEME, présentent le Référentiel général de l'écoconception des services numériques (RGESN). Ce référentiel rassemble 78 critères pour engager les acteurs des services numériques dans une démarche d'écoconception.

MISES EN DEMEURE

14 JUIN

La formation de règlement des différends, de poursuite et d'instruction (dite « RDPI ») de l'Arcep a prononcé, des mises en demeure à l'encontre d'Orange et de XpFibre de respecter l'obligation de complétude des déploiements FttH d'ici au 31 décembre 2025.

ÉVOLUTION DES TARIFS DE LA POSTE

24 JUILLET

En 2024, La Poste fait évoluer sa gamme d'offres pour l'envoi de courriers et de colis relevant du service universel postal. Comme chaque année, l'Arcep publie son avis sur les tarifs de cette nouvelle gamme. Pour 2025, La Poste prévoit une augmentation moyenne de 6,8 %, une évolution qui reste conforme au plafond tarifaire fixé par l'Arcep.

RELEVÉ GÉOGRAPHIQUE DES DÉPLOIEMENTS

25 JUILLET

L'Arcep publie un relevé géographique permettant d'obtenir une vision précise des intentions des déploiements actuels et à venir des réseaux fixes et mobiles des opérateurs.

GOUVERNANCE DES DONNÉES

22 MAI

Deux nouvelles missions sont confiées à l'Arcep : réguler les services *cloud* et les intermédiaires de données. Dès la promulgation de la loi lui confiant ces nouvelles compétences, l'Arcep ouvre un guichet dédié, invitant les prestataires de services d'intermédiaires de données à se notifier et à solliciter leur labellisation.

L'ÉTAT D'INTERNET EN FRANCE EN 2024

4 JUILLET

L'Arcep fait état de ses derniers travaux sur le fonctionnement de l'internet en France dans son rapport annuel dédié. Cette édition revient sur la qualité de service, la transition vers le protocole IPv6, la neutralité du net, la durabilité de l'écosystème du numérique et, pour la première fois, intègre un chapitre dédié à l'impact de l'intelligence artificielle sur internet.

QUALITÉ DE SERVICE MOBILE EN OUTRE-MER

25 JUILLET

Avec plus de 528 000 mesures réalisées entre janvier et mai 2024 en Outre-mer, l'Arcep publie les résultats de sa campagne de mesure de qualité de service permettant notamment aux consommateurs ultramarins de comparer les performances des opérateurs.

« MON RÉSEAU MOBILE »

NOUVELLES FRÉQUENCES EN OUTRE-MER

1^{ER} OCTOBRE

Sur l'ensemble de l'année 2024, l'Arcep a attribué de nouvelles fréquences dans l'ensemble des territoires d'Outre-mer et plus spécifiquement le 1er octobre aux opérateurs de la Martinique et de la Guadeloupe.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES USAGES AUDIOVISUELS

7 OCTOBRE

Les usages audiovisuels représentent 2,9 % de la consommation électrique en France. Pour la première fois, ils font l'objet d'une évaluation de leur impact environnemental à travers une étude inédite, conduite par l'Arcom et l'Arcep en collaboration avec l'ADEME.

QUALITÉ DE LA FIBRE OPTIQUE

18 NOVEMBRE

L'Arcep publie sa quatrième version de l'observatoire sur la qualité des réseaux en fibre optique avec des résultats encourageants. Elle présente deux types d'indicateurs : le taux de pannes qui est en nette diminution sur la majorité des réseaux et le taux d'échecs au raccordement dont la situation reste contrastée entre les différents réseaux considérés.

27 SEPTEMBRE

L'Arcep publie une version bêta du site cartographique « Mon réseau mobile ». Avec cette nouvelle formule enrichie de niveaux de couverture pour les services « data mobile », elle lance un appel à contribution pour devenir « bêtatesteurs » des nouvelles fonctionnalités.

RÉSEAUX DU FUTUR

4 OCTOBRE

Virtualisation, cloudification, edge-computing... Quels impacts sur les réseaux, les acteurs et le marché? Suite à la relance de son cycle de réflexion prospective sur les réseaux du futur, l'Arcep publie une note « L'informatique au cœur des télécoms ».

SERVICES CLOUD

14 OCTOBRE

Dans le cadre de ses nouvelles missions confiées par la loi SREN en matière de régulation des prestataires d'intermédiation de données et des services de *cloud*, l'Arcep lance une consultation publique. Elle invite tous les acteurs concernés par l'usage des services *cloud* à donner leurs avis sur les orientations qu'elle envisage de prendre.

DISTRIBUTION DE LA PRESSE

13 DÉCEMBRE

Face à la fragilisation des marchands de presse, l'Arcep demande aux acteurs de lui faire une proposition concernant l'évolution générale de leur rémunération et lance une consultation publique sur un projet de décision proposant deux mesures précises, alignées sur les orientations rendues publiques en novembre 2024. L'Arcep invite les acteurs de la filière à engager des négociations commerciales en vue de la revalorisation du taux de commission minimal de certains points de vente.